



Fédération Nationale des Chasseurs

Issy-les-Moulineaux, le 23 mars 2016

Madame Ségolène Royal
Ministre de l'Environnement, de l'Energie
et de la Mer, chargée des Relations internationales
sur le climat
Ministère de l'Environnement
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75700 PARIS

Objet : blocage centres examen permis de chasser

Madame la Ministre,

Vous le savez, le nombre de candidats à l'examen du permis de chasser a augmenté de près de 20 % en 5 ans.

Pour répondre à cette heureuse évolution, nos fédérations et, à leur demande, l'ONCFS ont su s'adapter et optimiser la chaîne de l'inscription à l'examen et l'examen lui-même.

Or, des organisations syndicales de l'ONCFS et, plus curieusement, de l'ONEMA ont décidé ces derniers jours de bloquer une dizaine de centres d'examen et d'empêcher physiquement les candidats de pénétrer dans les locaux fédéraux où se déroulent les épreuves.

Même si je comprends tout-à-fait les motifs de certains agents, en attente d'un statut trop longtemps promis et différé par votre ministère, je juge totalement inacceptable la méthode qui consiste à pénaliser les futurs chasseurs (et donc les futurs financeurs de l'ONCFS) et, du même coup, à leur donner une bien piètre image des agents en charge de missions régaliennes, censés être au service de la chasse et pas seulement de la Biodiversité, comme le voudraient certains !

A court terme, et compte tenu de votre responsabilité, je m'autorise à vous demander ce que vous envisagez de faire pour mettre fin à cette situation qui va à nouveau reposer la question de la « privatisation » ou de la délégation de l'examen aux fédérations – à l'image de ce qui a été fait récemment dans le domaine de l'examen du permis de conduire. Les Fédérations de chasseurs me semblent d'ailleurs favorables à cette évolution.

Le recours à de nouvelles technologies paraît de nature à lever l'obstacle des risques de fraude trop souvent mis en avant par votre administration pour échapper à un choc salutaire de simplification qui n'a, hélas, pas encore gagné le domaine cynégétique.

Dans cette attente, je vous prie de croire, madame la Ministre, à l'expression de ma très haute considération.

Le Président

Bernard BAUDIN

